

# ARCHIVES DE PHILOSOPHIE DU DROIT

TOME 43

## le droit et l'immatériel

L'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la dématérialisation des relations sociales qu'elle engendre posent – ou reposent – au droit des questions fondamentales.

Comment le droit peut-il s'adapter à cette évanescence de ses objets et à cette nouvelle fluidité des rapports juridiques ? Ses catégories traditionnelles, le bien, la preuve, le fait, semblent se dissoudre dans une virtualité généralisée. Son bras armé, l'État, voit s'effacer la solidité des frontières devenues poreuses à l'égard de transactions mondialisées.

Mais le droit s'est toujours situé au-delà de l'événement et de l'objet matériels et concrets. Le premier peut-être il a dématérialisé le réel, ou son apparence, pour y insuffler ses notions et ses valeurs.

Le proche avenir verra-t-il naître un nouveau modèle de régulation sociale et le droit pourra-t-il y puiser de nouvelles forces pour étendre ses missions ?

L'époque qui s'ouvre sera-t-elle pour le droit une aube ou un crépuscule ?

Ce sont les questions auxquelles juristes, philosophes, économistes apportent dans ce volume leurs réponses, diverses mais porteuses d'es-pérance.



9 782247 028955

ISBN 2 24702895 0

ISSN 0066-6564

**480 F**